



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE SPECTACLE dès 2018

	Pour 1 utilisation
Manifestation organisée par le Bicubic ou le CO	Gratuit
Manifestation organisée par une société de la Glâne à but idéal, spectacle gratuit	CHF 300.- (+ frais de technique)
Manifestation organisée par une société de la Glâne à but idéal, spectacle payant *	CHF 600.- (+ frais de technique)
Manifestation organisée par une société hors Glâne à but idéal, spectacle gratuit	CHF 800.- (+ frais de technique)
Manifestation organisée par une société hors Glâne à but idéal, spectacle payant *	CHF 1'200.- (+ frais de technique)
Manifestation organisée par une entreprise ou école privée de la Glâne, à but éducatif ou artistique	CHF 825.- (+ frais de technique)
Manifestation organisée par une entreprise privée ou par un particulier	CHF 2'200.- (+ frais de technique)

* Sous forme de billets d'entrée, collecte, abonnement, carte de membre, etc.

Le prix de location de la salle comprend :

- L'utilisation de la salle, de la loge, du WC/douche, du foyer des artistes, des WC publics
- L'utilisation de la galerie périphérique côté spectacle
- L'éclairage, le chauffage et la ventilation
- Le nettoyage de base des locaux (salle, foyer, loge)
- L'utilisation de la salle pour une répétition à faire le jour même ou la veille
- Pour les conférences, l'utilisation de micro(s), beamer, écran, installations sonores et lumière de base (mise en place par le technicien facturée séparément).

Frais non compris :

- **Technique :**
Rendez-vous sur place avec le technicien (visite des locaux, informations), mise en place, montage, utilisation des régies durant le spectacle ou la conférence et démontage, selon les heures de travail effectif.
CHF 50.– par heure, min. Fr. 200.–.
L'utilisation des régies son et lumière se fait obligatoirement sous la responsabilité du technicien.
- **Billetterie :**
Obligatoire en cas de réservation/vente de billets avant la date du spectacle.
Mise en place : CHF 200.– pour la première journée (représentation), puis CHF 50.– par journée (représentation) supplémentaire.
Service de réservation/vente (auprès de l'Office du tourisme et sur place lors du spectacle) Puis, service de réservation/vente à l'Office du tourisme ou à la caisse du soir
(CHF 1.50/billet et 4,8% du prix du billet vendu en ligne.)
- **Placeurs :**
CHF 25.– + 1 sandwich + 1 boisson / personne.
- **Répétitions supplémentaires :**
CHF 100.– par période d'utilisation de 2 heures.
- **Vestiaires des salles de sport :**
CHF 50.– / vestiaire avec douches.

LOCATION DE L'OFFICE

Obligatoire en cas de vente ou de distribution de boissons.

Formulaire de demande de patente K a remplir et transmettre à la Préfecture.

	Pour 1 utilisation
Location 1 bar « spectacle » et office	Fr. 200.–
Location 1 bar supplémentaire « sport »	Fr. 100.–

Le prix de location de l'office comprend :

- L'utilisation de l'office et d'un bar, respectivement deux bars
- L'utilisation des frigos et de la chambre froide
- L'utilisation de la vaisselle et du matériel
- L'utilisation des WC

- Le nettoyage de base des locaux

Frais non compris :

- **Service au bar**
CHF 25.- + 1 sandwich + 1 boisson / personne.
- **Machine(s) à café**
2 machines Esperanza disponibles / stock de base : 6kg de café, soit environ 600 cafés
CHF 1.20 / café, y compris gobelet, touillette, crème, sucre.
- **Installation de tables et chaises supplémentaires** (dans la galerie uniquement)
A forfait, CHF 50.-.

LOCATION DE LA GALERIE PÉRIPHÉRIQUE CÔTÉ SPORT

	Utilisation en complément de la salle de spectacle
Location « côté montagne »	CHF 100.-
Location « côté route »	CHF 200.-
Location de tout le pourtour	CHF 300.-

Les locaux et le matériel sont rendus en parfait état de propreté (hormis récurage).
Pour le cas où le nettoyage est jugé insuffisant, il sera facturé au locataire les heures
effectives de nettoyage et de rangement supplémentaires au prix de CHF 30.- /heure.

**L'administration du Bicubic se réserve le droit de revoir les tarifs ci-dessus
annuellement. Elle décide souverainement des compléments aux tarifs ci-dessus ou
d'autres arrangements.**

Pour accord :

Lieu et date : _____

Le locataire

Bicubic Romont